FONDATION DES MARISTES de Puylata

Bulletin de don

Je soutiens la Fondation des Maristes de Puylata

Je fais un don de _____ €

☐ Au titre de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés.

☐ Au titre de l'impôt sur la fortune immobilière.

Chèque libellé à l'ordre de la **Fondation des Maristes de Puylata**

Adresser votre don à

Fondation des Maristes de Puylata
4, montée Saint-Barthélemy
69005 Lyon

Coordonnées

Mme ☐ M ☐ Nom _____

Prénom Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Portable _____

Email _____ @ _____

Destination du don

- ☐ Sainte Marie Lyon
- ☐ MADEiN Sainte Marie Lyon
- ☐ Projets étudiants MADEiN SML
- ☐ Collège Supérieur
- ☐ Jehanne de France
- ☐ Petits Chanteurs
- ☐ Lycée Marc Perrot Dakar
- ☐ Temps des vacances
- ☐ Wesly Francky School
- ☐ AS SML
- ☐ Oeuvres non précisées

Information fiscale

Impôt sur le revenu dans la limite de 20% du revenu imposable

Don de **150 €** → vous coûtera **51 €** → **66 %** RÉDUCTION FISCALE

Impôt sur la fortune immobilière dans la limite de 50 000 €

Don de **1500 €** → vous coûtera **375 €** → **75 %** RÉDUCTION FISCALE

Impôt sur les sociétés dans la limite de 5‰ de votre chiffre d'affaires

Don de **3000 €** → vous coûtera **1200 €** → **60 %** RÉDUCTION FISCALE

MERCI POUR VOTRE DON

La Fondation des Maristes de Puylata, reconnue d'utilité publique, est en capacité d'émettre et de vous envoyer un reçu fiscal, ouvrant droit à la déductibilité IFI : elle reversera ensuite votre don en faveur du projet que vous aurez choisi.

carte bleue

Vous pouvez aussi faire un don sur notre site
www.fondation-maristes-puylata.com

Conformément à la loi du 6.01.78 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous conservez un droit d'accès et de rectification sur notre fichier. Le Collège Supérieur s'engage à ne pas céder, à des fins commerciales, toute information vous concernant.